

Durée :

5 jours (35 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne en charge de l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail dans son entreprise.

Responsables sécurité, membres du CHSCT, animateurs sécurité.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**1550 € HT
(1860 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Perfectionner ses connaissances sur la législation de la sécurité.
- S'approprier des méthodes et des outils d'amélioration de la prévention, de la sécurité, et des conditions de travail.
- Aider les stagiaires dans la mise en place d'un plan annuel de sécurité.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Analyse de l'actualité réglementaire de la sécurité.
Accompagnement progressif tout au long de l'année des entreprises participantes.
2 sessions dans l'année sont organisées dans les entreprises participantes pour favoriser les mises en situation.
Confrontation d'expériences.
Remise d'un document de cours lors de chaque session.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

Les stagiaires participants sont accompagnés tout au long de l'année dans une démarche visant la réduction des accidents de travail et l'amélioration des conditions de travail dans leurs entreprises à travers 5 RDV.

Chaque RDV :

- Aborde l'actualité réglementaire de la sécurité du moment.
- Consacre un moment de la session à résoudre des cas pratiques, pouvant être proposés par les stagiaires.
- Développe 1 ou plusieurs thèmes (liste ci-dessous), pour accompagner les entreprises participantes dans la mise en place de leurs plans annuels de sécurité.
- Solutionne des cas pratiques proposés par les participants autour des thèmes débattus.
- La politique sécurité
 - Comprendre que sans une politique volontariste de sécurité, émanant de la direction, aucun résultat significatif ne peut être obtenu en matière de sécurité.
- Le C.H.S.C.T.
 - Connaître rôle, missions et moyens de fonctionnement des CHSCT.

- **L'accident du travail**
 - Connaître la définition de l'accident du travail et de la maladie professionnelle.
 - Connaître comment le nombre d'accident du travail peut servir à déterminer les indicateurs de Sécurité.
- **Le compte-rendu d'accident du travail**
 - Apprendre à rédiger un compte rendu d'accident du travail susceptible de servir de base à une analyse complète de l'accident.
- **L'observation des situations de travail**
 - Savoir appliquer les méthodes d'observation des situations de travail et en tirer des améliorations en matière d'HSCT.
- **L'évaluation des Risques professionnels**
 - Connaître les méthodes d'évaluation des risques pour satisfaire aux exigences du décret du 05/11/01 (le document unique).
- **L'audit sécurité**
 - Apprendre à réaliser un Audit de Sécurité, à rédiger le compte rendu d'Audit et à formuler les mesures correctives adaptées.
- **L'analyse d'un accident du travail**
 - Apprendre à analyser un Accident du Travail par la méthode de l'arbre des causes, afin d'en empêcher le renouvellement et d'en tirer tous les enseignements.
- **Le plan annuel de sécurité**
 - Apprendre à établir un plan annuel de Sécurité comprenant un ensemble d'actions sécurité ciblées, concourant à une amélioration des résultats de Sécurité.
- **L'inspection du travail, la CARSAT, la DRIRE**
 - Connaître rôle, missions, et moyens de ces organismes de contrôle.
- **Le coût des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles**
 - Connaître les modes de calculs permettant de déterminer les taux de cotisation applicables aux entreprises au titre des Accidents du travail et des Maladies Professionnelles.
- **La prévention des troubles musculo-squelettiques**
 - Savoir analyser le travail pour maîtriser le risque de troubles musculo-squelettiques.
- **Le risque chimique**
 - Apprendre, à partir des fiches de données de Sécurité, à définir le « Contour » du risque chimique des produits utilisés dans l'entreprise.
- **Le risque incendie**
 - Connaître les conditions de prise en feu et d'extinction des feux des produits utilisés dans l'entreprise.
 - Connaître les caractéristiques physiques qui régissent le risque incendie.

- **L'ergonomie et l'étude du comportement au travail**
 - Comprendre le travail réel des opérateurs pour proposer des axes d'amélioration des conditions de travail.
- **Le décret du 20 février 1992 - travaux des entreprises extérieures**
 - Connaître la réglementation régissant l'HSCT des travaux exécutés par les entreprises extérieures dans un établissement industriel.
- **La sensibilisation du personnel aux problèmes de sécurité et de prévention des maladies professionnelles**
 - Apprendre comment sensibiliser tout le personnel de l'entreprise aux questions de Sécurité.
- **L'obligation de la formation à la sécurité au poste de travail**
 - Connaître la réglementation stipulant l'obligation de formation à la sécurité au poste de travail.
- **La Formation à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (FPRAP)**
 - Savoir identifier dans l'entreprise les postes à risque et proposer des axes d'amélioration.
- **Les responsabilités civiles et pénales en matière d'accident du travail**
 - Connaître les peines susceptibles de pouvoir être encourues par un Chef d'établissement (ou ses délégués) à la suite d'un accident du travail grave ou mortel ou de manquement délibéré à une obligation de Sécurité.
- **Le stress au travail**
 - Savoir identifier les situations de travail susceptibles d'être à l'origine du stress professionnel.
- **Le médecin du travail**
 - Connaître rôle, missions et moyens du Médecin du Travail.
- **La fonction Sécurité**
 - Connaître rôle, missions et moyens du chargé de sécurité.
 - Connaître le processus de mise en place de cette fonction dans l'entreprise.
- **L'action Sécurité**
 - Connaître quelles sont les actions pouvant rentrer dans le cadre du plan annuel de sécurité de l'entreprise.
- **Les nuisances sonores**
 - Savoir identifier dans l'entreprise un environnement susceptible de provoquer des troubles liés aux nuisances sonores.
- **L'I.P.R.P. (l'Inspecteur de Prévention des Risques Professionnels)**
 - Connaître rôle, missions et moyens de l'I.P.R.P.
- **L'analyse des tâches**
 - Connaître comment améliorer un poste de travail en

observant et en analysant les tâches confiées à un opérateur.

- **L'inspection planifiée**
 - Découvrir cette méthode qui permet d'identifier les risques de l'entreprise et d'actualiser les procédures de sécurité de l'entreprise.
- **Les risques liés aux chantiers du BTP**
 - Sensibiliser les participants aux risques liés aux chantiers du BTP.
- **La stratégie d'une démarche visant le « 0 accident avec arrêt »**
 - Connaître comment des entreprises sont parvenues à 0 accident avec arrêt et s'y maintiennent.
- **La législation HSCT**
 - Savoir appréhender l'ensemble des textes qui régissent l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail.
- **Le coordonnateur de sécurité dans le BTP**
 - Connaître rôle, missions et moyens du coordonnateur de sécurité.